



Groupe Air France  
**LE POUVOIR  
D'AGIRO !**



# SALARIES AIDANTS

EN 1ÈRE LIGNE FACE AU VIEILLISSEMENT, AU HANDICAP ET À LA MALADIE

**Prendre soin de ses proches, ça tombe sous le sens.  
Mais qui prend soin des aidants, dont les deux tiers sont des actifs ?**

Pour l'Agirc-Arrco, les entreprises doivent tenir compte de cette charge mentale qui impacte inévitablement le travail. Notre pays est dans une période inédite : pour la première fois de son histoire, **la France compte plus de personnes vieillissantes que de jeunes**. Les 65 ans et plus sont maintenant près de 4 millions de plus que les moins de 15 ans. Un quart des salariés seront des aidants en 2030, selon l'Insee, et l'entrée dans « l'aidance » a lieu de plus en plus tôt, vers l'âge de 34 ans en moyenne.

## Reconnaître le statut d'aidant

Il y aurait, en France, entre 9 et 11 millions d'aidants. Pourtant, il n'existe pas de statut juridique stabilisé, la définition d'un « aidant » variant selon les textes.

Alors, comment et à quel moment se considère-t-on comme un aidant ? Selon qu'il aide à distance ou qu'il soit présent, qu'il s'acquitte uniquement de tâches administratives ou qu'il doive assister à des rendez-vous médicaux, l'aidant est confronté à une infinité de situations.

Or dans beaucoup de milieux professionnels, le culte de la performance est tenace. « *Dans les échanges que j'ai avec des salariés, je leur dis de s'autoriser à dire qu'ils sont fatigués* », explique Marie-Hélène Nepveu, psychologue au centre de prévention Agirc-Arrco de Paris. « *Nous essayons d'évaluer avec eux les risques d'épuisement, mais quand ils viennent nous voir, c'est souvent trop tard.* »

## Les bons outils

Les managers doivent être formés à repérer les signaux faibles et à favoriser la libération de la parole, en utilisant ce qui existe déjà dans l'entreprise, comme l'entretien annuel.

L'Agirc-Arrco édite le guide « [Salariés aidants](#) » et est à l'origine du site [Ma Boussole Aidants](#), conçu pour et avec des aidants, qui répertorie tous les droits et les ressources existants selon la situation de la personne aidée.

Autre outil proposé, [un parcours de prévention](#), qui permet aux salariés aidants de plus de 50 ans (ou retraités) qui le demandent de réaliser un bilan médico-psycho-social personnalisé avec des psychologues et des médecins.

Cet état des lieux permet de passer en revue de manière approfondie les soutiens éventuels dont dispose l'aidant, ses ressources propres, et de poser un diagnostic sur sa santé mentale et physique, en somme, tout ce qui peut aider à trouver les solutions les mieux adaptées à son cas. Un dispositif bienvenu dont tous les salariés du secteur privé peuvent bénéficier.

**Des dispositifs internes, grâce aux accords GEPP & Handicap signés par la CFDT, existent :**

- le **TPAFC**, Temps Partiel Aidé Fin de Carrière
- la **Retraite Progressive**
- le **don de jours** (selon critères) : rapprochez-vous de l'assistante sociale

Pour en savoir plus, contactez les représentants CFDT de votre secteur.

**Donne-toi  
LE POUVOIR D'AGIR  
Rejoins la CFDT !**



CFDTAF.ORG



CFDT AIR France

CFDT Groupe Air France  
45 rue de Paris - Bât Pégase - 2ème étage  
93290 TREMBLAY EN FRANCE  
Tel. 01 41 56 04 83

